



INTITULE DU POSTE : Médecin des personnels	CATEGORIE : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : OUI
INTITULE DU RECRUTEUR : Rectorat de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des sports
DOMAINE FONCTIONNEL : Santé des personnels	EMPLOI TYPE* : médecin de promotion de la santé Code fiche SS001 * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : 01 septembre 2022	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : DSDEN des Hauts de Seine et Rectorat de Versailles
DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR : L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9 % des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille et gère près de 90 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).	

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL : Ce service travaille au sein du pôle ressources humaines en lien avec le DRH et son équipe, avec les conseillers mobilité carrière, les assistantes sociales, les inspecteurs hygiène et sécurité, les chargés de prévention, la psychologue du travail. Les missions du médecin des personnels sont définies au Titre III du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011.

DESCRIPTIF DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">❶ Suivi médical :<ul style="list-style-type: none">- des agents présentant des risques professionnels particuliers à la demande des agents eux-mêmes ou de l'administration, notamment les personnels en difficulté- des personnels handicapés ou souffrant de pathologies particulières, pour un aménagement du poste et des conditions de travail- visite quinquennale selon les moyens❷ Expertise des demandes d'aides humaines ou matérielles au titre du Fond d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP)❸ Etude de poste ou de lieux de travail et des conditions de travail❹ Participation aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail❺ Participation aux groupes de travail visant un maintien dans l'emploi des agents malades ou handicapés❻ Apporte une expertise médicale sur l'environnement professionnel et sur l'analyse des risques professionnels (risques psycho-sociaux, troubles musculo-squelettiques...)❼ Conseille le service de gestions des ressources humaines dans ses missions d'accueil des personnels en situation de handicap ou de reclassement❽ Participe aux conseils médicaux départementaux❾ Contribue à l'élaboration du programme annuel de prévention❿ Présentation du rapport d'activité de la médecine de prévention de façon annuelle⓫ Participe aux échanges du réseau national des médecins de prévention qui est animé par le médecin coordonnateur national placé auprès de la DGRH du ministère
--

SPECIFICITES DU POSTE :

Expertise médicale dans le champ de la santé des personnels
Secret médical
Confidentialité des lieux de travail, équipement, installation, matériel
Avoir des capacités d'analyse et de synthèse
Avoir des capacités de communication, gérer les relations interpersonnelles
Travailler en partenariat et dans une équipe
Savoir prendre des décisions
Maîtriser les nouvelles technologies

PROFIL RECHERCHE :

Détenir le diplôme de docteur en médecine
Formation en interne à la prise de fonction

PERSONNE A Contacter :

Adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation) à l'attention de :
Docteur Marjorie NAUTRE
Médecin conseiller technique du travail auprès de la Rectrice et coordonnateur du service de la médecine des personnels

Téléphone : 01. 30.83.46.71

Courriel : ce.smis@ac-versailles.fr